

# Assemblée Générale des actionnaires d'Orange : Exigeons une autre répartition des richesses

Montreuil, 26/04/2018

Le 4 mai 2018 se tiendra l'assemblée générale (AG) des actionnaires du Groupe Orange. Lors de cette assemblée, les résolutions sur le montant du dividende et la rémunération de nos dirigeants seront votées. Les résultats de 2017 soulignent un retour à la croissance et pour la première fois depuis 2009, un cash-flow en augmentation. En 2017, près de 2 milliards d'euros de bénéfices ont été réalisés. Parallèlement, 4000 emplois ont été supprimés dans le Groupe. Les résultats du premier trimestre 2018 confirment une croissance durable grâce notamment au déploiement de la fibre optique.

## Les actionnaires se gavent !

Le Conseil d'Administration (CA) proposera à l'AG, contre l'avis de la CGT, une résolution visant à augmenter le dividende à 70 cts d'euros, ce qui représente une hausse de 133 millions d'euros.

En outre, un engagement sera pris pour fixer un plancher de 70 cts pour les trois prochaines années quels que soient les résultats de l'entreprise.

Cette hausse qui intervient après celle de 2017 (passage du dividende de 0,60 à 0,65 €), représentera un coût

supplémentaire de 931 millions d'euros sur la période 2017-2020 venant s'ajouter aux 6,4 milliards déjà promis aux actionnaires sur la même période.

Dans le même temps, dès l'an prochain, il est annoncé une baisse des investissements pour satisfaire les marchés financiers.

La CGT s'interroge sur cette logique consistant à privilégier le dividende au détriment des investissements (CAPEX) dans les réseaux THD (FTTH, 4G, 5G, ...) qui portent la croissance du Groupe.

**Actionnariat :**  
**Dividendes**  
**1,8 milliards d'€**

**Hauts dirigeants**  
**(1 000) :**  
**LTIP**  
**30 millions d'€**

**Salariés (85 000) :**  
**NAO Salaires**  
**< 80 millions d'€**

## Les dirigeants se régalent !

Le CA proposera également la validation de la rémunération des hauts dirigeants d'Orange.

Après une augmentation de 16% (source *Les Echos*) en 2017, l'ensemble des dispositifs fixes et variables permettra au PDG d'Orange de voir sa rémunération croître de plus de 400 K€ pour atteindre 2.1 millions d'euros.

Les 1000 « leaders » ne sont pas en reste et se voient attribuer un plan d'actions gratuites (LTIP) de

30 millions d'euros, soit en moyenne 30 000 euros chacun.

La question de la rémunération des dirigeants n'est pas anodine : entre 2010 et 2016, celle des dirigeants du CAC 40 a progressé de 36%.

Pour la CGT, une autre répartition des richesses est nécessaire pour lutter contre les inégalités et mettre fin aux écarts indécents des rémunérations.

# Les salariés sont mis à la diète !

Pour la première fois depuis 13 ans, il n'y a pas d'accord salarial à Orange.

Si les marges de manœuvre sont possibles pour les hauts dirigeants et les actionnaires, pourquoi imposer la modération salariale à l'ensemble du personnel ?

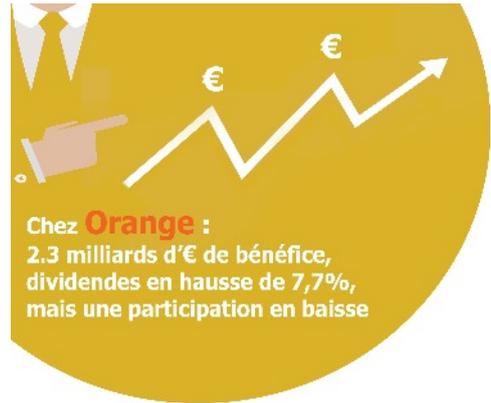
Au regard de l'inflation, de la baisse continue du pouvoir d'achat des salariés et d'autre part des résultats financiers du Groupe, les propositions de la direction sont inacceptables !

La décision unilatérale de l'entreprise entérine des mesures d'augmentation générale en dessous de

l'inflation. L'ensemble des mesures proposées représentent moins de 80 millions d'euros (pour 85 000 salariés). Ce montant est à mettre en perspective avec les sommes précédemment évoquées pour les hauts dirigeants et les actionnaires.

Dans le même temps, l'entreprise impose aux salariés une transformation à marche forcée des métiers, exigeant de plus en plus de polyvalence et sans reconnaissance.

L'accord reconnaissance des compétences et des qualifications (ARCQ) ne répond pas aux enjeux et sa mise en œuvre est chaotique.



## Et votre salaire en 2018 ?

La CGT FAPT en parle :

**Négociations salariales à Orange : Exigeons la ré-ouverture !**

L'accord salarial mis à signature par l'entreprise n'est pas à la hauteur des attentes du personnel d'Orange. Aucune Organisation Syndicale (OS) n'a signé cet accord. Une majorité des OS a demandé la ré-ouverture des négociations, ce à quoi la direction a répondu par un PV de désaccord et une décision unilatérale. C'est une curieuse façon de concevoir le dialogue social. La CGT a écrit un courrier au PDG d'Orange afin de ré-ouvrir les négociations salariales (voir ci-dessous). Nous vous invitons à signer notre pétition pour que les négociations reprennent.

**LETTRE OUVERTE CGT AU PDG D'ORANGE**

**Ensemble exigeons :**

- ✓ Des augmentations collectives d'un minimum de 5% pour tous,
- ✓ La reconduction des mesures de rattrapages et de reconnaissance (sous-positionnement/pas de promotion depuis 10 ans) avec un budget minimum de 1%,
- ✓ Un budget permettant la suppression des écarts salariaux,
- ✓ Un 13<sup>e</sup> mois en plus des éléments de rémunération actuels.

Nom	Prénom	Mail	Service	Signature

Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT - 263 rue de Paris - case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél: 01 48 59 25 22 - CCP Paris 20376 D - www.cgt-fapt.fr - E-mail: fede@cgt-fapt.fr

Au regard de ces éléments, la CGT a décidé de faire du 4 mai 2018 une journée d'échanges avec le personnel sur la question de la répartition de la valeur.

La CGT a officiellement interpellé le PDG d'Orange pour la réouverture des négociations sur la question de la reconnaissance et des salaires.

Nous exigeons un accord qui réponde aux attentes des personnels.

La CGT met à disposition des salariés une pétition. Nous vous invitons à la signer massivement afin de gagner sur les salaires !



Pour signer la pétition, flashez moi :